



UFCV

animation territoriale

PROJET PÉDAGOGIQUE PERISCOLAIRE 2026-2027

**Ecole Jean Tournon
Chez Bontemps
Route de Lezoux
63190 ORLEAT**

**04.73.80.04.70
06.77.47.16.95**



**santé
famille
retraite
services**

SOMMAIRE

Partie 1

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- Contexte et organisation 1
- Locaux et infrastructures 1
- Publics 2
- Modalités d'accueil 2,3,4,5

Partie 2

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Composition de l'équipe 5
- Organisation et fonctionnement 6,7
- Posture et savoir faire de nos animateurs 7

Partie 3

VALEURS, INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cadre éducatif et enjeux 8
- Valeurs et intentions éducatives 9,10
- Evaluations 10

Partie 4

ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL

- Déroulement de la journée 11
- Organisation des différents temps 12,13

Partie 5

COMMUNICATION ET PARTENARIATS

- Communication aux familles 14
- Communication à la CCEDA 14
- Partenariats 14

Partie 6

SANTÉ, SECURITÉ ET BIEN ÊTRE AU QUOTIDIEN

- Règles de vie 15
- Hygiène et santé 16
- Prévention et protection de l'enfance 16
- Alimentation et équilibre nutritionnel 17
- Sécurité des enfants et du personnel 17

Partie 7

ANNEXES

- Tableau d'évaluation des objectifs 2025-2026
- Résultats de l'enquête familles
- Exemples programme d'activités

PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Contexte et organisation

Orléat est stratégiquement située proche des grandes villes, à une quinzaine de kilomètres de Thiers, 30 km de Clermont Ferrand et de Vichy.

Entre la chaîne des Dômes et au pied du Forez, au bord de la plaine de la Limagne, Orléat sait concilier la vie citadine et la campagne.

Orléat fait partie de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » qui compte aujourd'hui 14 communes dont le siège est à Lezoux.

La Mairie a confié la gestion des temps périscolaires à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances).

La mission de l'UFCV est de mettre en place :

- un accueil périscolaire (matin, pause méridienne, soir)

Locaux et infrastructures



L'école est située
Chez Bontemps
Route de Lezoux
63190 Orléat



L'école comprend:



1 salle de motricité qui sert pour le matin et le soir pour l'accueil, et le midi pour salle d'activité



1 salle de sieste qui fait office de salle d'accueil le matin et le soir pour les maternelles



1 cour côté primaire et une cour maternelle avec chacune un préau et des espaces enherbés. Elles comprennent également des structures de jeux, des terrains de basket, des tables de ping-pong et un bac à sable



1 salle informatique qui sert de salle d'activité

Ainsi que :

- Des sanitaires filles/garçons
- Des salles de classe
- Un espace de stockage pour le rangement du matériel
- Une tisanerie comprenant la pharmacie

Publics

Nous recevons des enfants de 3 à 11 ans scolarisés.

L'école comprend 220 élèves pour cette année :

- 20 PS
- 20 MS
- 27 GS
- 29 CP
- 24 CE1
- 37 CE2
- 29 CM1
- 34 CM2

Pour l'accueil des enfants en situation de handicap : une demande d'accompagnement est effectuée par le corps enseignant et les parents afin de bénéficier d'une personne supplémentaire (AESH). Cette démarche permet à l'enfant d'être accueilli dans un cadre sécurisant.

Pour l'accueil des enfants ayant un PAI : Les enfants atteints d'allergies alimentaires auront la possibilité de prendre un panier repas fourni par leur famille, sous réserve qu'un protocole d'accueil individualisé ait été formalisé, et dans les conditions précisées par ce dernier.

Les parents restent responsables de la fourniture des trousse de secours complètes de leurs enfants (composées de tous les médicaments prévus dans le PAI et des ordonnances). Ils s'assurent de la validité des médicaments et doivent informer l'UFCV de toute évolution concernant l'état de santé de leur enfant.

En l'absence de PAI : Aucun médicament, ponctuel ou de longue durée, ne sera administré aux enfants par le personnel. Sauf à caractère exceptionnel, avec l'accord de l'UFCV et à la demande des parents, avec une ordonnance et une autorisation écrite du responsable légal.

Modalités d'accueil

Sur les temps périscolaires, nous accueillons uniquement les enfants scolarisés dans l'établissement.

Le nombre d'enfants maximum accueilli est le nombre d'enfants inscrits à l'école.

Il y a 3 temps périscolaires :

- Matin : 7h30 - 8h30
- Midi : 12h - 14h
- Soir : 16h30 - 18h30

Périodes d'ouverture



	Quotient 1 ≤ 700 €	Quotient 2 de 701 à 900 €	Quotient 3 > 900 €
Inscription annuelle PAUSE MERIDIENNE	10€/an		
Heure occasionnelle	2,90 €	3,00 €	3,10 €
Forfait 1 mois 1er enfant	32,50 €	34,65 €	35,70 €
Forfait 1mois 2ème enfant	23,10 €	26,25 €	28,35 €
Forfait 1 mois 3ème enfant et plus	15,75 €	16,80 €	18,90 €

Tarifs périscolaire ORLEATOIS

	Quotient 1 ≤ 700 €	Quotient 2 de 701 à 900 €	Quotient 3 > 900 €
Inscription annuelle PAUSE MERIDIENNE	10€/an		
Heure occasionnelle	2,90 €	3,00 €	3,10 €
Forfait 1 mois 1er enfant	38,30 €	41,5 €	43,05 €
Forfait 1mois 2ème enfant	27,70 €	30,45 €	33,60 €
Forfait 1 mois 3ème enfant et plus	18,37 €	19,95 €	23,10 €
Tarifs périscolaire Hors commune			

3 Tarifs REPAS (restaurant scolaire A REGLER A LA MAIRIE d'Orléat)

	Prix par repas
Enfants domiciliés à Orléat	4.10€*
Enfants extérieurs à Orléat	4.60€*
Adultes	7.70€*

Pour le périscolaire, un mail est envoyé aux familles pour les informer qu'une facture est disponible sur leur espace de facturation (avant le 10 du mois d'après).

Les familles ont 15 jours pour régler leur facture. Passée l'échéance, les familles ne peuvent plus réserver sur le portail. Une relance est effectuée au bout de 15 jours, puis une deuxième 15 jours après. Une troisième relance téléphonique et par mail est effectuée s'il n'y a toujours pas de paiement. Si aucune réponse n'est donnée dans les 15 jours suivant cette troisième relance, un courrier recommandé avec mise en demeure est envoyé avant contentieux.

Pour la cantine et l'extrascolaire : facturation par la trésorerie de Thiers. L'UFCV facture (avant le 10 du mois) mais envoie les éléments de facturation à la mairie d'Orléat, qui se charge d'envoyer les avis des sommes à payer.

Inscriptions :

L'inscription se fait via internet, en envoyant un mail à aura@ufcv.fr. En réponse au mail, vous recevez un accès à BL enfance.

Sur ce portail famille, il faut remplir les documents suivants :

- Fiche famille : coordonnées (adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone, numéro d'allocataire...)

Fiche enfant : une par enfant, renseignements médicaux, autorisations, régimes alimentaires...

Il est également obligatoire de fournir :

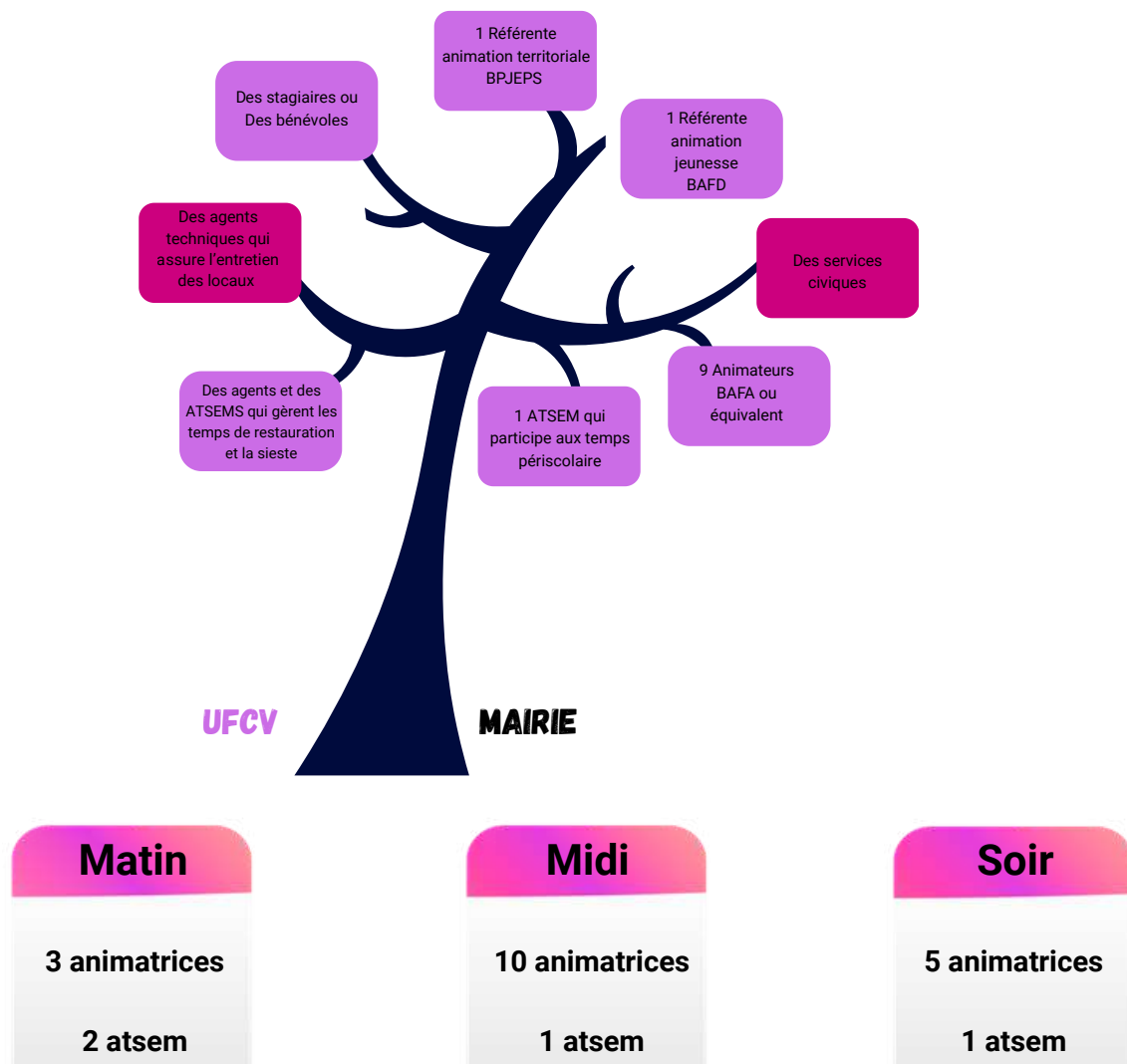
- La copie des vaccinations
- Un justificatif de domicile
- Une attestation CAF ou MSA ou le dernier avis d'imposition pour les personnes non allocataires
- Une attestation sur l'honneur de travail.

 Aucun enfant ne pourra être accueilli tant que le dossier n'aura pas été finalisé et traité par le service administratif de l'UFCV.

 Une pré-inscription puis une réservation sont obligatoires pour chaque activité

PARTIE 2 : L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Composition de l'équipe



Organisation et fonctionnement

Les animateurs ont 1h de préparation le lundi matin.

Rôle et responsabilité des différents acteurs:



Les familles sont conviées lorsque les enfants organisent une manifestation particulière ou un spectacle. À chaque nouvelle inscription, les parents et leurs enfants peuvent visiter les locaux de l'accueil de loisirs. C'est une première rencontre qui permet à l'enfant de connaître les lieux, de rassurer et de dialoguer avec les parents sur le fonctionnement de la structure.

Nous avons des contacts avec les responsables de la mairie pour discuter de l'organisation et des difficultés rencontrées sur l'accueil.

Posture et savoir faire de nos animateurs

Les animateurs doivent adopter une posture adaptée pour créer un environnement ludique et éducatif.

Voici quelques compétences clés et attitudes à adopter :

- **Créativité** : Inventer des jeux originaux et revisiter les classiques pour captiver le public.
- **Pédagogie** : Adapter son discours et ses explications en fonction de l'âge des participants.
- **Organisation** : Garantir des journées fluides et sans stress.
- **Écoute active** : Accorder une attention pleine et entière à ce qu'expriment les enfants, verbalement et non verbalement.
- **Empathie** : Se mettre à la place des enfants pour comprendre leurs émotions et besoins.
- **Bienveillance** : Accepter les différences et valoriser les efforts des enfants.
- **Respect** : Instaurer un climat de confiance et de sécurité affective.
- **Flexibilité** : Gérer les imprévus et les situations nouvelles avec aisance.
- **Enthousiasme** : Motiver et inspirer les enfants.

PARTIE 3: VALEURS, INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

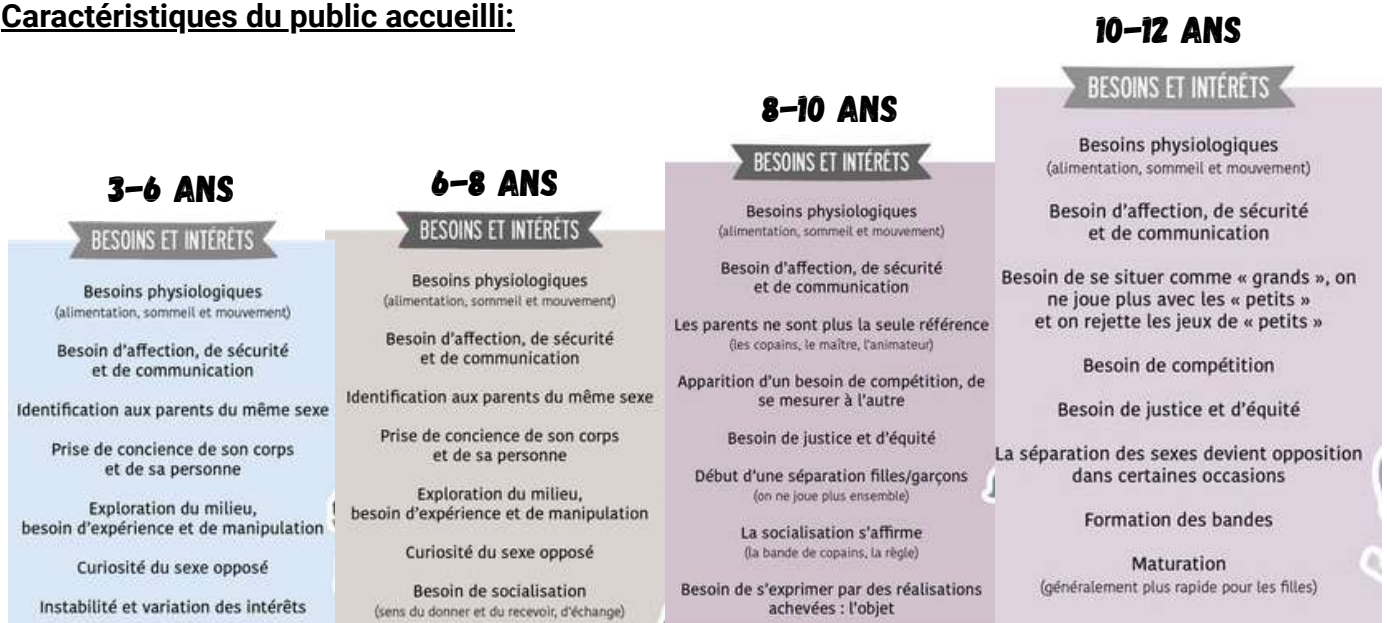
Cadre éducatif et enjeux

Le projet éducatifs de l'UFCV se définit autour de quatre grands axes :

UFCV



Caractéristiques du public accueilli:



Valeurs et intentions éducatives

Les valeurs portées par l'accueil sont:

Respect
Epanouissement
Partage

Objectif général	Favoriser l'épanouissement et le développement de chaque enfant	
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Rendre acteurs les enfants dans la vie de l'accueil	Les règles de vie sont établies avec les enfants	Les enfants ont -ils participés à la rédaction des règles ? Les respectent-ils ?
Permettre aux enfants de faire part de leurs idées, répondre à leurs demandes	Chaque période les enfants peuvent proposer des activités Créer un support pour que les enfants puissent exprimer leurs demandes dans le but d'adapter le fonctionnement	Les propositions des enfants ont-elles été mis en place ? Quel support a été crée pour permettre aux enfants de s'exprimer sur leur attentes/demandes ?
Proposer des activités dans différents domaines	Chaque période les animateurs proposeront des activités scientifiques, manuelles, sportives...	Les activités proposées ont-elles été diversifiées ?

Objectif général	Développer la continuité et la cohérence des activités avec les projets d'école et les projets municipaux	
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Permettre aux enfants de participer à des projets en lien avec les projets de la commune	Au moins deux fois par an, des projets en lien avec la mairie seront proposés (colis de Noël, banc de l'amitié, marché de Noël...)	Des actions en lien avec la commune ont-elles été mis en place ? Lesquelles et comment ?
Participer à la fête de l'école en proposant des activités	A la fin de l'année, l'UFCV participera à des activités pour la fête de l'école	L'UFCV a participé à la fête de l'école? Quelles activités ont été mise en place ?
Développer la communication entre les différents interlocuteurs de l'enfant	Au moins 1 fois par période, l'UFCV se réunira avec l'école pour échanger sur le fonctionnement et adapter selon les retours des enfants	Des réunions ont-elles été organisées ? Comment?

Objectif général	Favoriser un climat de bienveillance et de respect entre enfants	
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Mettre en place des actions pour amener les enfants à identifier et exprimer leurs émotions sans violence	Mettre en place des projets pour apprendre aux enfants la communication non violente	Quels projets ont été mis en place ?
Favoriser la communication avec les enfants	Des temps de paroles seront établies à chaque début de période pour que les enfants puissent s'exprimer sur le fonctionnement et leurs ressentis	Des temps de paroles avec les enfants ont-ils été mis en place ?
Responsabiliser les enfants	Des missions seront confiées aux enfants (responsable des jeux...) pour les valoriser	A chaque période, des enfants ont eu des responsabilités , lesquelles ?

Evaluations

Auprès des enfants:

L'évaluation des activités se réalise de manières ludiques:

- Discussion de groupe
- Questionnaires

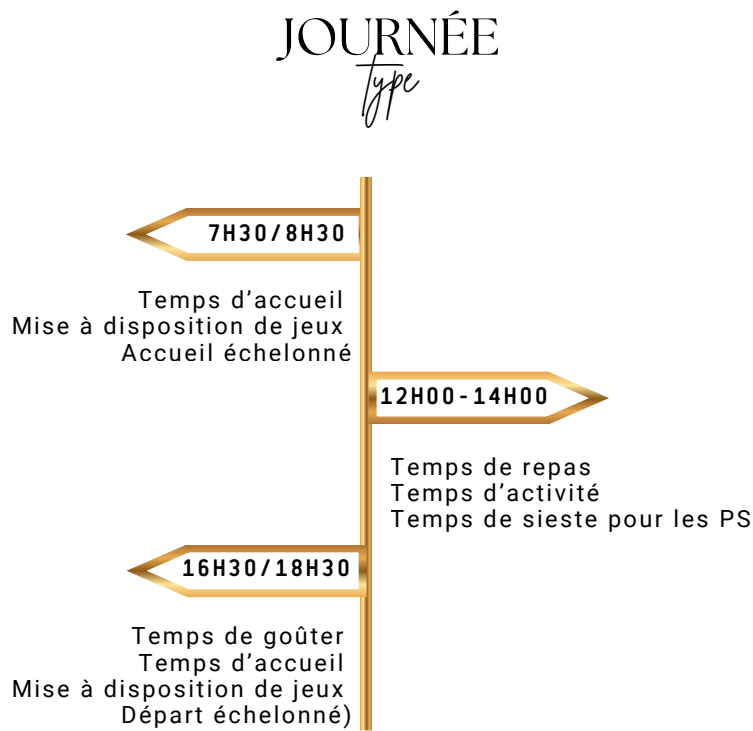
Les temps libres sont également des moments d'échange permettant aux enfants de donner leur ressenti sur le temps.

Auprès des familles:

- Questionnaire en fin d'année
- Le contact au portail permet aussi d'avoir un échange/ un retour sur l'accueil

PARTIE 4: ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL

Déroulement de la journée



Organisation des différents temps

Temps du matin

Les enfants sont accueillis dès 7h30 côté maternelle. Dès qu'ils arrivent, ils sonnent au portail et une animatrice vient leur ouvrir. L'accueil est échelonné jusqu'à 8h20. À 8h30, les animateurs ouvrent le portail pour tous les autres enfants. Le matin, les activités sont libres pour permettre à chaque enfant de choisir en fonction de son envie et de son humeur (lecture, jeux de société...).

Temps du midi

Le midi, les enfants de chaque classe sont récupérés par un animateur qui fait l'appel et les amène dans la cour. Une fois tous les groupes dehors, les activités sont proposées à l'oral (un planning est également affiché pour les enfants sous le préau) et les enfants intéressés y vont.

Pour les autres enfants, des malles de jeux avec des ballons, des cordes à sauter, des ballons... ainsi que la ludimalle sont mises à disposition et ils peuvent accéder aux structures de jeux avec un animateur présent.

Temps du soir

À 16h30, les grands sortent de la classe et vont dans la salle de motricité. Les petits sont amenés par les maîtresses dans la salle de sieste (salle d'accueil le soir).

Une fois que tous les enfants sont arrivés, un goûter fourni par l'UFCV est proposé.

Ensuite, les activités sont libres pour permettre à chaque enfant de choisir en fonction de son envie et de son humeur (lecture, jeux de société...).

Les départs sont échelonnés de 16h30 à 18h30.

PARTIE 5: COMMUNICATION ET PARTENARIATS

Communication aux familles

L'équipe d'animation veille à communiquer avec les familles, par le biais d'affichage : programmes, mails d'informations. Et lors d'échanges au portail pour les arrivées et départs des enfants.

Les programmes et les informations importantes sont également visibles sur internet sur le site de la mairie et le portail animation de l'UFCV.



Communication à la mairie

La communication se fait par le biais de réunions, par mails ou téléphone.

PARTIE 6: SANTÉ, SECURITÉ ET BIEN ÊTRE AU QUOTIDIEN

Règles de vie

ENFANTS

Elles sont instaurées avec les enfants et affichées dans le centre. Elles sont reprises régulièrement avec les enfants

A L'INTERIEUR DU CENTRE

- 1 Parler sans crier
- 2 Respecter les locaux, le matériel et le mobilier
- 3 Ne pas courir
- 4 Demander aux animateurs pour quitter une pièce
- 5 Respecter les autres enfants, pas de moqueries
- 6 Écouter les adultes, ne pas répondre
- 7 Ranger le matériel après utilisation
- 8 Ne pas taper

A L'EXTÉRIEUR DU CENTRE

- 1 Respecter la faune et la flore
- 2 Mettre les papiers à la poubelle
- 3 Pas de jeux de bagarre
- 4 Ranger les jeux après utilisation
- 5 Ne pas grimper partout
- 6 Ne pas dépasser le périmètre donné par les animateurs
- 7 Ne pas jeter des cailloux

ANIMATEURS

Lors des réunions d'équipe, les règles sont rappelées régulièrement.

- 1 Avoir une tenue et une attitude correcte
- 2 Avoir un langage adapté
- 3 Être clair, logique, explicatif dans ses actions
- 4 Appliquer ce qui est demandé à l'enfant
- 5 Être ponctuel

FAMILLES

Un règlement intérieur est disponible et doit être lu et respecté

- 1 Respect des horaires, du fonctionnement de l'accueil
- 2 Avoir un langage adapté
- 3 Respect de l'équipe d'animation

Hygiène et santé

Dans un accueil collectif de mineurs, l'hygiène est très importante pour éviter la prolifération de bactéries. C'est pourquoi le lavage des mains est obligatoire après être allé aux WC, avant et après un repas. Les petits sont toujours accompagnés par un animateur.

Les PAI et le nécessaire pour soigner se trouvent dans un meuble fermé à clé (dans la salle rose). Chaque animateur est responsable des soins des enfants. Après s'être désinfecté les mains, il doit noter sur le cahier d'infirmerie :

- Date et heure de l'incident
- Nom et prénom de l'enfant concerné
- Cause de l'incident (chute, camarade qui a poussé, coup par un ballon...)
- Soins effectués (pansement, glace...)
- Le nom de l'animateur en charge des soins

Pour tout déplacement, une trousse de secours est amenée.

Prévention et protection de l'enfance

Maltraitance

L'accueil s'inscrit dans une démarche active de prévention et de lutte contre toutes formes de maltraitances (physiques, psychologiques, verbales, sexuelles...)

En cas de suspicion de maltraitance, l'équipe est tenue de protéger l'enfant en toute discrétion et de procéder à un signalement.

Le directeur de l'accueil a la responsabilité de transmettre une information préoccupante à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP).

Le but est de protéger l'enfant, de le mettre en sécurité, en respectant la confidentialité et la loi (5 mars 2007).

Agressions à caractère sexuel

Qu'elle soit commises par un adulte ou un mineur, l'équipe doit assurer une vigilance constante pour prévenir et réagir rapidement. Des règles strictes concernant les moments d'intimité sont mises en place.

En cas de suspicion ou de révélation, l'équipe est chargée d'appliquer les procédures de protection immédiate de l'enfant, de noter les faits avec détails et d'en informer la direction.

Des actions adaptées sont également mises en place auprès des enfants pour aborder le respect du corps, le consentement, l'écoute des émotions et le respect de l'autre.

Alimentation et équilibre nutritionnel

L'accueil accorde une attention particulière à l'alimentation des enfants et à l'équilibre des repas et goûters proposés.

Les menus tiennent compte des apports nutritionnels nécessaires aux enfants et aux spécificités alimentaires des enfants (allergies, intolérances, régimes alimentaires).

Le repas est un moment convivial, l'équipe fait en sorte que les enfants puissent prendre le temps de manger, qu'ils puissent découvrir de nouveaux goûts, et que chacun puisse manger à son rythme.

Sécurité des enfants et du personnel

L'équipe d'animation est responsable de la sécurité et du bien être des enfants. Cela demande une vigilance constante pour repérer le moindre danger. La direction veille à ce que les animateurs soient prudents (rangement de matériel dangereux par exemple) pour éviter tout risque d'accidents.

RÉSULTAT ENQUÊTE DE SATISFACTION 33 réponses

1. QUELLE EST VOTRE COMMUNE D'HABITATION ?

Orleat
31

Bulhon
2

2. ETES VOUS SATISFAIT DU PORTAIL FAMILLE GÉRANT LES INSCRIPTIONS ?

Très insatisfait
0

Insatisfait
17

Satisfait
11

Très satisfait
5

3. QUEL PROBLÈME RENCONTRAIT VOUS SUR LE PORTAIL FAMILLE ?

Difficulté de
connexion

Logiciel non
intuitif
9

Matériel informatique
non adapté

Aucun problème
24

4. EN CAS DE PROBLÈME ARRIVEZ-VOUS À JOINDRE LE PÉRISCOLAIRE ?

Oui
33

Non

5. LE TARIF DE L'ACCEUIL PÉRISCOLAIRE EST-IL ADAPTÉ ?

Oui
33

Non

6. ETES VOUS SATISFAIT PAR LA QUALITÉ DES REPAS ?

Oui
28

Non
5

Si non, pourquoi?

- Trop de gateaux
- Des repas plus simples, un vrai goûter avec plus de laitages, les faire boire plus
- C'est très bien qu'il ait un goûter mais parfois mon fils à faim à 17h45 déjà

7.LES ACTIVITÉS PROPOSÉES SONT-ELLES ADAPATÉES À VOTRE ENFANT ?

Très insatisfait	Insatisfait	Satisfait	Très satisfait
0	0	12	21

8.L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL RESPECTE T-ELLE LE RYTHME DE VOTRE ENFANT ? (ÉVEIL, TEMPS CALMES, GOUTER)

Très insatisfait	Insatisfait	Satisfait	Très satisfait
0	0	8	25

9.VOUS SENTEZ VOUS ACCOMPAGNÉ PAR LA DIRECTRICE DE L'ACCUEIL?

Oui	Non
30	3

Si non, pourquoi?

- Pas eu besoin d'elle , je communique au portail avec les animateurs
- Je ne l'ai jamais rencontré

10.ETES VOUS SATISFAIT DE LA RELATION ENTRE LES ANIMATEURS ET VOTRE ENFANT ?

Oui	Non
33	0

12.PRENEZ VOUS REGULIEREMENT CONNAISSANCE :

Du programme d'activité	Du règlement intérieur	Du projet pédagogique	Non
31	6	4	2

13.COMMENTAIRES:

- Merci à tous pour cette année avec nos enfants
- Des animateurs investis auprès des enfants, qui les connaissent et s'impliquent , merci à l'équipe en place
- Nous aurions aimé que la garderie du matin débute à 7h au lieu de 7h30, comme certaines communes car difficultés d'organisation avec le travail
- Un accueil de qualité avec un vrai projet d'éducation et une continuité. Des thèmes enrichissants et porteurs pour les enfants. Une très bonne disponibilité de l'équipe en cas de besoin, de communication, et une réactivité rapide en cas de besoin.
- Une très bonne équipe à Orléat
- Merci pour votre implication, l'équipe est toujours très agréable
- Conserver les activités sur la pause méridienne mais laisser le choix
- Merci à la directrice pour les changements faits et sa disponibilité

Exemples programme d'activités

UFCV Union Familiale de la Côte de la Vallée

Programme accueil périscolaire midi

3 novembre **au** **19 décembre**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Le royaume des fils  Fabrication de macramés avec différentes sortes de fils Camille	Les percus-chants  Initiation aux chants rythmés Cécile	Courriers de fleurs  Correspondance avec des enfants d'une autre école et création de fleurs en perles Linda	L'image qui parle  Ateliers d'écriture et d'imaginaire Claire
L'atelier du ressenti  Jeu de rôle pour apprendre Loan	Le bois des rêves  Lecture et activités manuelles autour de contes Ghislaine	Rythmo dance  Apprendre à compter les pas sur une musique Elizabeth	Les rois et reines du plateau  Réalisation de jeux de plateau XL Elizabeth

Chaque jour 2 activités seront proposées, et différents pôles seront installés (Ludimalle, malles de jeux....)

UFCV Union Familiale de la Côte de la Vallée

Programme accueil périscolaire midi

5 janvier **au** **6 février**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
L'ours enlacé  Décoration d'un ours en polystyrène avec des bracelets Camille	L'écho des voix  Découverte du chant en canon et à capella pour apprendre à s'écouter Cécile	Brodi-bijou  Fabrications de colliers et bijoux avec des perles et du tissu pour la correspondance Linda	Si les images m'étaient contées  Permettre aux enfants de développer leur imaginaire en créant une histoire avec différentes images Claire
Eclat de lumière  Création de lampions pour le carnaval de l'amicale Léna	Chevaliers et princesses enchantés  Apprendre à dessiner des chevaliers et princesses et à découvrir cette époque Ghislaine	Le défi synchro  Savoir communiquer et se synchroniser sur les autres et la musique Elizabeth	Copains au galop  Réalisation d'un grand jeu style 4 chevaux sur des toiles Elizabeth

Chaque jour 2 activités seront proposées, et différents pôles seront installés (Ludimalle, malles de jeux....)

UFCV Union Familiale de la Côte de la Vallée

Programme accueil périscolaire midi

23 février **au** **3 avril**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Monday prend vie  Les enfants vont continuer de décorer, Monday un ours avec des bracelets Camille	Banc de l'amitié  Les enfants vont décorer "Le banc de l'amitié", celui-ci servira aux enfants qui se sentent seuls pour signaler qu'ils ont besoin d'amis ou de soutien Suzan	Iris folding  Découverte de l'iris folding qui est une technique d'Hollande qui consiste à plier et superposer des feuilles de papier pour en faire un motif Linda	La plume partagée  Permettre aux enfants au travers d'images de créer une histoire commune Claire
Chut! ça joue  Création d'... pour décorer... Loan	Auvergne, terre de contes  ... Ghislaine	Le train du mouvement  ... Elizabeth	Les Recycl'Artistes  ... Elizabeth

Chaque jour 2 activités seront proposées, et différents pôles seront installés (Ludimalle, malles de jeux....)